



PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COORDINATION
SECURITE ROUTIÈRE

PREFECTURE DU PAS-DE-CALAIS

CATALOGUE DES ACTIONS

SÉCURITÉ
ROUTIÈRE **VIVRE,
ENSEMBLE**



SOMMAIRE

Le matériel : conditions d'utilisation et de réservation.....	3
Descriptif des actions de sensibilisation :	
• Le buggy brousse.....	5
grande section maternelle, CP, CE1, CE2	
• La piste d'éducation routière	6
CM1, CM2, 6ème, 5ème	
• La piste de maniabilité	7
CM1, CM2, 6ème, 5ème	
• La valise « dose bar »	8
4ème, 3ème, lycée, salariés, seniors, tous publics	
• Les parcours ludiques alcool et stupéfiants.....	9
3ème, lycée, salariés, seniors, tous publics	
• L'atelier « trottinette électrique ».....	10
3ème, lycée, tous publics	
• Le simulateur deux roues motorisés.....	11
4ème, 3ème, lycée, salariés, tous publics	
• Le simulateur VL.....	12
3ème, lycée, salariés, seniors, tous publics	
• L'atelier code de la route.....	13
lycée, salariés, seniors	
• L'atelier témoignage.....	14
lycée	
• Le réactionmètre.....	15
salariés, seniors, tous publics	
• L'atelier enfants.....	16
enfants jusqu'à 12 ans (village sécurité routière)	

Écoles
maternelles et
primaires

Collèges

Lycées

Entreprises

Seniors

Village
sécurité
routière

LE MATÉRIEL : conditions d'utilisation et de réservation

La coordination sécurité routière du Pas-de-Calais peut mettre à disposition l'ensemble de ces matériels **gratuitement** dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR).

Il est à souligner que ces matériels nécessitent une formation particulière pour la mise en service technique et l'approche pédagogique associée. C'est pourquoi, ces différents matériels sont utilisés uniquement par nos bénévoles, les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR).

Comment réserver le matériel :

Pour réserver le matériel, il vous suffit de prendre contact directement avec la coordination sécurité routière **au moins 2 mois** avant votre opération afin de vérifier la disponibilité du matériel souhaité.

A cette occasion, il vous sera demandé :

- Le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'organisme emprunteur
- La date, le lieu et le nom de l'opération
- Le programme de l'opération
- La date et l'horaire souhaité de prise en charge du matériel
- La date et l'horaire souhaité de retour du matériel

Assurance et responsabilité du matériel prêté :

L'emprunteur ou l'organisateur de l'action de sécurité routière doit contracter une assurance couvrant le risque lié à l'utilisation du matériel emprunté (casse, perte, vol...).

Partenariat avec la Préfecture du Pas-de-Calais :

Votre demande constitue un partenariat avec la Préfecture du Pas-de-Calais - «Sécurité Routière» et devra être identifié comme telle dans toute communication avec la presse.

Prise en charge du matériel :

Le matériel sera à retirer en préfecture du Pas-de-Calais – 16 place de la Préfecture à Arras.

Les bureaux de la Coordination sécurité routière sont situés à droite du porche de l'entrée de la Cour Jean Moulin.

La coordination est joignable au 03 21 21 20 65 ou au 03 21 21 20 12 ou à l'adresse suivante : pref-securite-routiere@pas-de-calais.gouv.fr

Les dimensions pour le transport se trouvent en annexe (page 17)



**Descriptif des actions de
sensibilisation**

Le Buggy Brousse

Durée de l'atelier

- 1/2 journée par classe

Prévoir 45 min pour l'installation du matériel

Lieu

- uniquement en intérieur

Cible

- **maternelle (grande section)**
- **primaire (CP,CE1, CE2)**

Sujets abordés

- favoriser l'apprentissage des principales règles de circulation en ville (véhicules - piétons)
- reconnaître les panneaux du code de la route, les passages piétons, le respect des feux tricolores, la courtoisie sur la route
- Apprendre à partager l'espace entre les piétons et les autres usagers

Mise en œuvre du matériel

- Espace nécessaire de 48 m² (pour la piste complète de 6mx8m)
- surface lisse en intérieur
- Les enfants devront être déchaussés pour accéder à la piste.

Le circuit est composé de :

- panneaux (Stop, sens interdit, obligation de tourner à droite, rond point, passage piétons).
- feux tricolores (fonctionnent avec des piles)
- 4 grands tapis de circuit
- 6 petites voitures en bois
- 6 mains piétons "merci"

Sur un circuit représentant une véritable ville, les enfants circulent en tant que conducteur mais aussi en tant que piéton. Ils appréhendent les multiples situations qu'ils peuvent rencontrer à chacun de leurs déplacements.

Les enfants (6 enfants "piéton" et 6 enfants "conducteur") se mettent "au volant" des voitures en bois et cèdent la priorité aux piétons qui traversent sur les passages dédiés, remerciant le conducteur de la main (une main jaune avec marqué "merci").



Cet atelier est accompagné d'une partie théorique avec reconnaissance des panneaux de signalisation et rappel des équipements obligatoires ou recommandés lors des sorties scolaires, en famille, ...

La piste d'éducation routière

Durée de l'atelier

- 1/2 journée par classe

Prévoir 45 min pour l'installation du matériel

Lieu

- en extérieur sur surface lisse
- en intérieur

Cible

- primaire (CM1, CM2)
- collège (6ème, 5ème)

Les élèves doivent venir avec leur vélo et un casque.

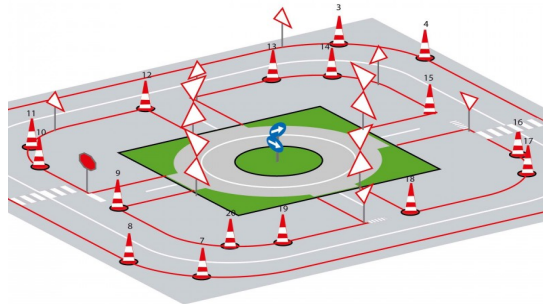
Sujets abordés

- la signalisation horizontale et verticale
- le partage de la route
- le respect des règles
- l'importance des comportements
- prendre conscience des difficultés et des risques

Mise en œuvre du matériel

- Circuit monté : 18 x 18 m
 - Rond point : 6 x 6 m
- Il s'agit de 3 bandes de lino assemblées de 2 x 6 m. Le diamètre du rond point est de 5 m et bande de roulage sur autour de ce dernier est de 2 m.

Cet atelier incite les enfants à observer l'espace dans lequel ils évoluent et prendre conscience des difficultés qu'ils peuvent se présenter à eux et des risques qu'ils encourent en cas de non respect du code de la route.



Contenu du circuit pédagogique "rond-points" :

- 24 panneaux : "stop", "cédez le passage", "cédez le passage rond point", "route prioritaire", "croisement non prioritaire", "rond point", "flèche à droite"
- 24 cônes, Pieds en croix repliables, Poteaux 1.5 M, 1 passage piétons, 1 rond points, 1 LINO bande stop, 2 lino cédez le passage, 200 M de chaines plastiques, 1 canne de traçage de peinture, 6 bombes de traçage temporaire blanc.

La piste de maniabilité

Durée de l'atelier

- 2 h par classe

Prévoir 15 min pour l'installation du matériel

Lieu

- en extérieur sur surface lisse
- en intérieur

Cible

Les élèves de :

- **primaire (CM1, CM2)**
- **collège (6ème, 5ème)**

Les élèves doivent venir avec leur vélo et un casque.

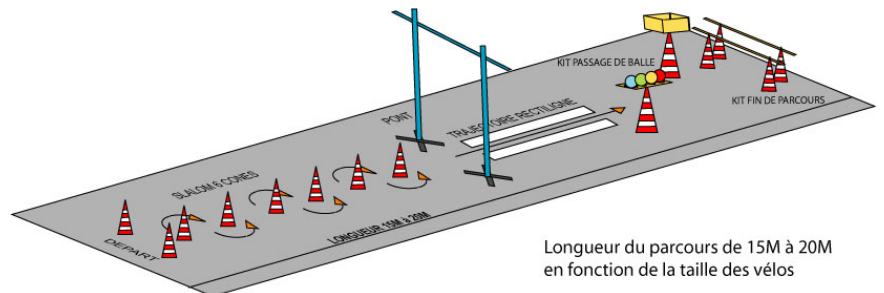
Sujets abordés

- apprendre à maîtriser l'équilibre
- gérer les trajectoires
- gérer la conduite du vélo en toute sécurité

Mise en œuvre du matériel

- Dimensions de la piste :
 - longueur : 20 m
 - largeur : 5 m

Ce matériel permet aux enfants de maîtriser leur équilibre dans différentes configurations de terrain et d'obstacle .



Longueur du parcours de 15M à 20M en fonction de la taille des vélos

Le pont

Il est formé de deux poteaux de 1.5m et d'une barre de pvc horizontale avec marquage coloré .

La barre peut, en cas de choc, tomber par terre sans blesser le cycliste.

Les cônes

Pour délimiter des zones ou réaliser des pistes de slalom , l'utilisation des cônes est la plus facile à mettre en œuvre .

Le kit fin de parcours



Le but est de demander aux enfants de faire tomber la première barre mais pas la deuxième afin de vérifier s'ils maîtrisent correctement l'utilisation des freins

Le Kit passage de balle



L'enfant, en roulant, doit lâcher le guidon d'une main, attraper une balle, changer de main, et déposer la balle dans une boîte.

La valise dose bar

Durée de l'atelier

- 30 min minimum

Lieu

- en intérieur
- sous barnum

Cible

Pour les établissements scolaires, l'accueil se fait en demi classe

- collège (4ème, 3ème)
- lycée (tous niveaux)
- salariés
- seniors
- tous publics (village sécurité routière)

Sujets abordés

- faciliter la première approche du public à la problématique alcool et conduite
- définition d'un dose bar (= 10 g d'alcool pur).
- rappel de la réglementation en matière d'alcool
- les effets néfastes sur la conduite
- temps nécessaire à son élimination
- temps de réaction
- correspondance entre quantité absorbée et taux d'alcool dans le sang

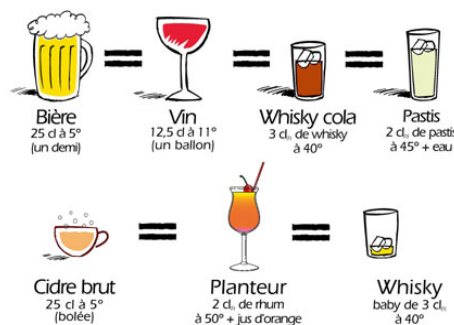
Mise en œuvre du matériel

- un emplacement de 3 m x 3 m
- une table



Cet atelier est un atelier interactif et ludique. L'objectif est de prendre conscience de la différence qu'il existe entre des doses servies dans un bar et celles que l'on peut servir à la maison.

Les équivalences



1 unité d'alcool
 =
 1 dose bar
 =
 10 grammes d'alcool pur
 =
 0,25g/l d'alcool dans le sang

Il y a autant d'alcool dans un verre de bière, un verre de vin, un verre de whisky cola, ... servi dans un bar.

Même si les volumes absorbés sont différents, la quantité d'alcool absorbée est la même,

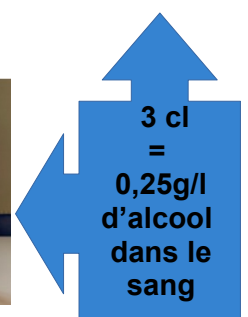
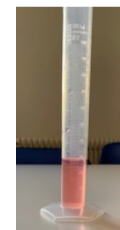
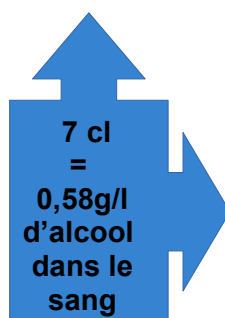
Au delà de 0,5 g/l : il est interdit de conduire un véhicule.

Permis probatoire : au-delà de 0,2 g/l , il est interdit de conduire un véhicule.

Exemple d'une dose Maison Whisky ou alcool à 40 °



Equivalence dose Bar



Les parcours ludiques alcool et stupéfiants

Durée de l'atelier

- Variable selon l'importance du groupe (30 min minimum par 1/2 classe)
- environ 10 min pour effectuer le parcours

Prévoir 10 min pour l'installation du matériel

Lieu

- en intérieur
- sous barnum

Cible

Pour les établissements scolaires, l'accueil se fait en demi classe

- **collège (3ème)**
- **lycée (tous niveaux)**

- **salariés**
- **seniors**
- **tous publics (village sécurité routière)**

Sujets abordés

- Rappel de la réglementation en matière d'alcool
- les effets néfastes sur la conduite
- temps nécessaire à son élimination
- temps de réaction
- correspondance entre quantité absorbée et taux d'alcool dans le sang

Mise en œuvre du matériel

- un emplacement de 5 m x 3 m
- une table

Atelier interactif et ludique qui permet de simuler les effets néfastes de l'alcool et des stupéfiants sur le champ de vision, l'équilibre et l'appréciation des distances.



0,8 g/l



Cet atelier permet de sensibiliser les participants sur :

- la nécessité d'avoir un SAM capitaine de soirée qui ne boit pas,
- les effets néfastes de l'alcool ou des stupéfiants,
- les réflexes et la vision,
- les effets ressentis visuellement durant leur parcours : perception des distances, modification de l'équilibre, le temps de réaction à la perception du danger.

L'atelier trottinette électrique

Durée de l'atelier

- 1/2 journée par classe (théorie et pratique)

Prévoir 30 min pour l'installation du matériel

Lieu

- en extérieur

Cible

Pour les établissements scolaires, l'accueil se fait en demi classe

- collège (3ème)
- lycée (tous niveaux)
- tous publics (village sécurité routière)

Sujets abordés

- Découvrir, comprendre et appréhender le fonctionnement de la trottinette
- Apprendre à partager la route avec tous types d'usagers
- Identifier les risques et dangers liés à la conduite des trottinettes
- Connaître la réglementation et les équipements

Mise en œuvre du matériel

- un emplacement de 20 m x 6 m
- Sol plat et dur, sans gravillons ni passages de voitures

L'atelier de sensibilisation aux trottinettes électriques permet de faire découvrir ce nouveau moyen de déplacement, sa réglementation et prévenir les risques liés aux déplacements en et hors agglomération.



Le simulateur deux roues motorisé

Durée de l'atelier

- Variable selon l'importance du groupe (30 min minimum par 1/2 classe)
- 10 min environ pour effectuer un parcours

Prévoir 20 min pour l'installation du matériel

Lieu

- en intérieur
- sous barnum avec plancher

Cible

Pour les établissements scolaires, l'accueil se fait en demi classe

- **collège (4ème, 3ème)**
- **lycée (tous niveaux)**
- **salariés**
- **tous publics (village sécurité routière)**

Sujets abordés

- rappel du code de la route
- vulnérabilité et fragilité (importance d'un équipement complet et adapté)
- entretien de son deux roues
- comportement des autres usagers (vigilance et anticipation, mauvaise perception du motard)
- comportement du motard (respect du code de la route, vigilance, anticipation, s'assurer d'être toujours bien perçu, partage de la voirie)

Mise en œuvre du matériel

- Un local permettant l'installation fixe et sécurisée du simulateur ou un barnum avec plancher
- une prise électrique, un grand écran, un rétroprojecteur
- une table, une chaise

Le simulateur de conduite permet de simuler la conduite d'un cyclomoteur, d'un scooter de grosse cylindrée ou d'une moto sur divers réseaux (agglomération, campagne, autoroute) dans diverses situations (jour, nuit, intempéries, etc.).

Il permet de prendre conscience de la vulnérabilité des conducteurs des véhicules motorisés.



Le simulateur VL

Durée de l'atelier

- variable selon l'importance du groupe (30 min minimum par 1/2 classe)
 - 10 min environ pour effectuer un parcours
- Prévoir 30 min pour l'installation du matériel

Lieu

- en intérieur
- sous barnum avec plancher

Cible

Pour les établissements scolaires, l'accueil se fait en demi classe

- **collège (3ème)**
- **lycée (tous niveaux)**

- **salariés**
- **seniors**
- **tous publics (village sécurité routière)**

Sujets abordés

- rappel du code de la route
- vigilance, anticipation, freinage d'urgence
- partage de la voirie,
- vitesse

Mise en œuvre du matériel

- un local permettant l'installation fixe et sécurisée du simulateur ou un barnum avec plancher
- une prise électrique, un grand écran, un rétroprojecteur
- une table, une chaise

Le simulateur de conduite a pour but de sensibiliser à la conduite anticipative (anticiper sur les difficultés de la route et des obstacles prévisibles).



Le simulateur de conduite permet de faire prendre conscience que le respect de certaines règles de sécurité réduira les risques d'accident.

Divers parcours (ville, campagne ou autoroute) sont proposés et permettent de mettre le conducteur en situation délicate afin d'analyser rapidement son comportement.

Le simulateur permet également de sensibiliser sur les effets de l'alcool sur la conduite (diminution du champ de vision, temps de réaction plus important).

Le code de la route

Durée de l'atelier

- 30 min minimum (par 1/2 classe)

Lieu

- dans une salle

Cible

Pour les lycées, l'accueil se fait en demi classe

- **lycée (tous niveaux)**
- **salariés**
- **seniors**

Sujets abordés

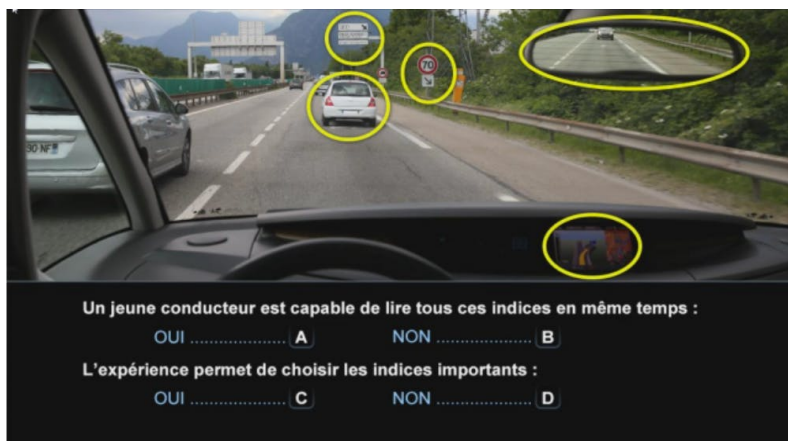
- rappel de la réglementation
- nouveaux panneaux
- nouveaux permis
- règles de priorités
- conseils de sécurité
- partage de la route

Mise en œuvre du matériel

- une salle avec vidéoprojecteur

Cet atelier permet de connaître précisément le niveau de connaissances en matière de prévention des accidents de la circulation pour les participants.

Les règles du code de la route évoluent avec le temps. De nouveaux panneaux, de nouvelles infrastructures apparaissent. Il est donc indispensable de se tenir informé de ces nouveautés.



Comme à l'épreuve du code de la route les personnes répondent à un questionnaire. Celui-ci est ensuite corrigé avec un intervenant spécialisé.

Témoignage « SAMU »

Durée de l'atelier

- 1 heure

Lieu

- en salle

Cible

- lycée (tous niveaux)

L'accueil se fait en demi classe

Sujets abordés

- faire prendre conscience des risques encourus pour soi et pour ceux qui montent dans le véhicule
- les effets néfastes de l'alcool sur la conduite

Mise en œuvre du matériel

- Sous réserve de disponibilité de l'intervenante
- une salle avec vidéoprojecteur

Cet atelier est animé par une intervenante départementale de sécurité routière (IDSR), travaillant au SAMU d'Arras.

A partir d'une vidéo d'un accident de la route et à travers son expérience au sein du SAMU, notre IDSR amène les élèves à discuter des risques et des dangers de l'alcool au volant.



Cet atelier permet également de rappeler l'importance de désigner un SAM (capitaine de soirée) qui ne boit pas.

Le réactiomètre

Durée de l'atelier

- Environ 10 min pour effectuer un parcours

Lieu

- dans une salle
- sous barnum

Cible

- **salariés**
- **seniors**
- **tous publics (village sécurité routière)**

Sujets abordés

- rappel des règles du code de la route
- sensibiliser sur l'évaluation du temps de réaction
- savoir mesurer la distance de freinage et d'arrêt
- démontrer les effets sur la conduite de l'alcool, des distracteurs (téléphone, ...)

Mise en œuvre du matériel

- un espace de 3 m x 3 m
- une table et 2 chaises
- une prise électrique

Le réactiomètre permet de mesurer et d'afficher le temps de réaction, la distance parcourue et le temps de freinage, le temps total d'arrêt et la vitesse d'impact sur un obstacle.



Les participants sont testés dans des conditions spécifiques pour aborder les sujets des distracteurs (téléphone, ...), de l'alcool, de la fatigue et de la vigilance.



Ateliers « enfants »

Durée de l'atelier

- environ 10 min

Lieu

- en intérieur
- sous-barnum

Cible

- **enfants (village sécurité routière)**

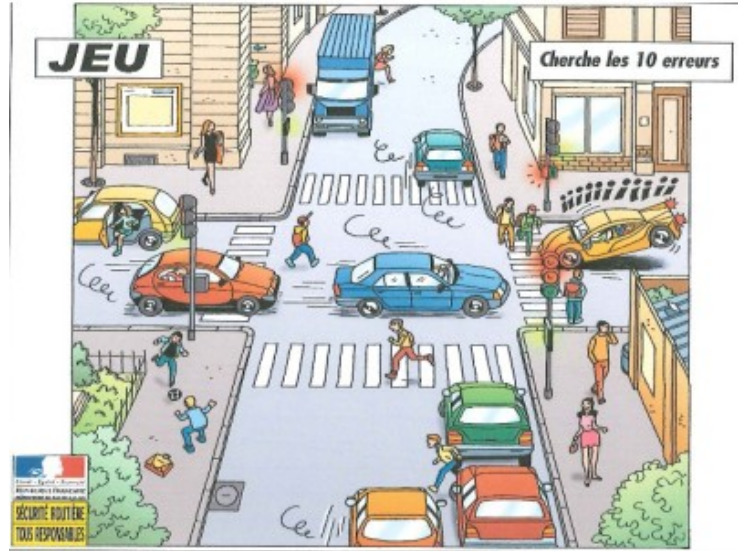
Sujets abordés

- rappel des règles de circulation
- signalisation horizontale et verticale
- le partage de la voirie
- l'importance des comportements

Mise en œuvre du matériel

- Un espace de 3 m x 3 m

Atelier ludique qui permet de faire un rappel aux enfants des panneaux de signalisation, sur le comportement à avoir en tant que piéton, cycliste et avec les nouveaux engins de déplacements (trottinette, ...)



Matériels utilisés : roll-up « enfants piétons » et « enfants cyclistes », affiche « rappel des panneaux de signalisation », ...



MATERIEL

MATERIEL	DIMENSIONS pour le transport	
Bascule (poids : 15 kg)	L : 170 cm l : 44 cm H : 12 cm	
Buggy brousse (poids d'une caisse : 30 kg) (prévoir 2 personnes pour le transport du matériel)	2 caisses : L : 200 cm l : 30 cm H : 40cm	3 valises : L : 30 cm l : 50 cm H : 77 cm
Piste de maniabilité (poids : 30 kg) (prévoir 2 personnes pour le transport du matériel)	L : 156 cm l : 39 cm H : 47 cm	
Piste éducation routière feux (poids d'une caisse : 60 kg) (prévoir 3 personnes pour le transport du matériel)	2 caisses : L : 153 cm l : 50 cm H : 68cm	Caisse feux : L : 190 cm l : 44 cm H : 63 cm
Piste éducation routière rond point (poids d'une caisse : 60 kg) (prévoir 3 personnes pour le transport du matériel)	2 caisses : L : 153 cm l : 50 cm H : 68cm	
Piste trottinettes (4 trottinettes) (poids d'une caisse : 30 kg) (prévoir 3 personnes pour le transport du matériel)	1 caisse : L : 156 cm l : 39 cm H : 53 cm	trottinette (pliée): L : 110 cm l : 45 cm H : 50 cm
Pistes ludiques alcool, stupéfiants,	Tube : 2 m x 10 cm de diamètre	
Simulateur véhicule léger poids siège : 15 kg poids structure : 30 kg (prévoir 2 personnes pour le transport du matériel)	Siège : L : 100 cm l : 70 cm H : 120cm	2 valises : L : 30 cm l : 50 cm H : 77 cm
Simulateur 2 roues motorisés (poids structure : 15 kg) (prévoir 2 personnes pour le transport du matériel)	Siège : L : 71 cm l : 30 cm H : 56 cm	1 valise : L : 45 cm l : 28 cm H : 67 cm
	Structure : L : 96 cm l : 60 cm H : 80cm	
	Structure : L : 90 cm l : 52 cm H : 95cm	